

RÈGLEMENT INTERIEUR NEO PARK

L'ACCÈS AU NÉO-PARK IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

1. ÂGE ET ACCOMPAGNEMENT

LE NEOPARK EST RÉSERVÉ AUX ENFANTS DE 3 À 12 ANS.
LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.
LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS OU ACCOMPAGNATEURS.

2. SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

LES COMPORTEMENTS DANGEREUX, VIOLENTS OU INADAPTÉS SONT INTERDITS.
IL EST INTERDIT DE POUSSER, GRIMPER À L'ENVERS OU DÉTOURNER L'USAGE DES INSTALLATIONS.

3. TENUE ET HYGIÈNE

CHAUSSETTES ANTIDÉRAPANTES OBLIGATOIRES NEUTRES POUR LES ENFANTS.
LES CHAUSSURES SONT INTERDITES DANS LES ZONES DE JEUX.

4. NOURRITURE ET BOISSONS

TOUTE NOURRITURE OU BOISSON PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR EST INTERDITE.
LA CONSOMMATION EST AUTORISÉE UNIQUEMENT DANS LES ESPACES PRÉVUS À CET EFFET.
CHEWING-GUMS ET BONBONS INTERDITS DANS LES ZONES DE JEUX.

5. OBJETS PERSONNELS

OBJETS DANGEREUX INTERDITS DANS LES ZONES DE JEUX.
L'ÉTABLISSEMENT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION.

6. SANTÉ

LES ENFANTS PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE CONTAGIEUSE (FIÈVRE, VOMISSEMENTS ETC.)
NE SONT PAS AUTORISÉS À ENTRER.
TOUT ACCIDENT OU INCIDENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ IMMÉDIATEMENT AU PERSONNEL.

7. RESPECT DES INSTALLATIONS

LES INSTALLATIONS DOIVENT ÊTRE UTILISÉES CONFORMÉMENT À LEUR DESTINATION.
TOUTE DÉGRADATION VOLONTAIRE ENTRAÎNERA UNE FACTURATION DES DOMMAGES.

8. AUTORITÉ DU PERSONNEL

LE PERSONNEL SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS OU D'EXCLURE TOUTE PERSONNE NE
RESPECTANT PAS LE RÈGLEMENT.

9. IMAGES ET VIDÉOS

DES PHOTOS OU VIDÉOS PEUVENT ÊTRE PRISES À DES FINS DE COMMUNICATION.
MERCI DE SIGNALER À L'ACCUEIL TOUTE OPPOSITION AU DROIT À L'IMAGE.